

tout, des soins médicaux gratuits, une éducation gratuite à tous les niveaux, des pensions de vieillesse plus élevées, des réductions d'impôt, des droits de douane moins élevés, et tout cela ne vous coûtera rien», grâce à l'argent du contribuable. Au cirque, monsieur l'Orateur, on donne son argent et on risque ses chances. Avec le gouvernement libéral, on est sûr de donner son argent et de risquer ses chances.

(Texte)

M. Maurice Bourget (Lévis): Monsieur le président, je ne voudrais pas suivre l'exemple du député qui vient de reprendre son siège, car j'ai l'impression qu'en notre qualité de député, on doit avoir plus de sérieux lorsqu'on parle dans cette enceinte. Je ne sais si j'ai bien compris les paroles qu'il a prononcées, mais j'ai cru comprendre qu'il parlait de «jappeux», comme on dit chez nous. Eh bien, s'il y a eu des «jappeux», ce sont les ministres et députés conservateurs eux-mêmes qui ont jappé pendant les assises qui ont eu lieu les 9, 10 et 11 janvier derniers et qui ont parcouru le pays en répétant les mêmes discours pour tenter de nous enlever la publicité que nous donnaient les journaux.

L'hon. M. Chevrier: Et les mêmes sottises.

M. Bourget: Monsieur le président, en participant au débat ce soir, je n'ai pas l'intention de traiter des différentes mesures, ou plutôt de la carence de mesures offertes dans l'exposé budgétaire de l'honorable ministre des Finances (M. Fleming), le mois dernier.

Je suis d'avis que les différents députés libéraux qui ont participé au débat ont indiqué clairement et effectivement les faiblesses de l'administration actuelle.

Monsieur le président, je veux ce soir profiter du débat en cours pour appeler l'attention du gouvernement, et plus particulièrement celle du ministre des Transports (M. Balcer), sur deux questions. Je regrette que l'honorable ministre des Transports ne soit pas à la Chambre actuellement, car les sujets que je veux aborder relèvent de son ministère.

La première question est primordiale pour certaines régions de la province de Québec, ainsi que pour nombre d'employés de nos chemins de fer Nationaux.

Je sais que le gouvernement,—et tout particulièrement le ministre des Transports,—est au courant qu'un programme de réorganisation administrative a été annoncé par le président des chemins de fer Nationaux au cours de l'été dernier. Le but visé était de décentraliser l'autorité et de moderniser les méthodes administratives.

Comme on le sait, le réseau des chemins de fer Nationaux est maintenant divisé en

cinq régions, soit celles de l'Atlantique, du Saint-Laurent, des Grands lacs, des Prairies et enfin celle des Montagnes.

Par suite de cette innovation, la région de l'Atlantique s'étend à l'ouest jusqu'à Rivière-du-Loup, sur l'ancien chemin de fer Intercolonial, et jusqu'à Charny, dans la circonscription de Lévis, sur l'ancien chemin de fer Transcontinental. Cette région englobe aussi tout le réseau de Terre-Neuve, et le bureau chef est situé à Moncton, Nouveau-Brunswick. Les bureaux de division sont situés à Saint-Jean (Terre-Neuve), à Campbellton et à Moncton.

Depuis que ces changements ont été annoncés, et même avant, des représentations ont été faites aux dirigeants des chemins de fer Nationaux par différents conseils municipaux et plusieurs corps publics, particulièrement par ceux qui sont situés dans cette partie de la province de Québec qui est comprise dans cette nouvelle région.

Monsieur le président, j'ai eu moi-même, à différentes reprises, l'occasion de discuter de vive voix, et même par écrit par la suite, avec les autorités compétentes et, à mon avis, les représentations faites par ces corps publics et d'autres intéressés étaient fondées sur l'équité et le bon sens.

Le gouvernement reconnaîtra avec moi qu'il y a sans doute plus de chance qu'un maximum d'efficacité soit atteint si les hauts fonctionnaires des chemins de fer Nationaux transigent avec des gens ayant les mêmes habitudes, étant régis par les mêmes lois et parlant la même langue. Dans la situation actuelle, on peut facilement se rendre compte des difficultés qui se présentent pour les différents groupes ethniques qui vivent dans cette région, et je tiens à affirmer tout de suite que je ne veux, en aucune façon, blâmer ni critiquer les «officiers supérieurs» ni les employés de cette région, car je suis convaincu qu'ils s'efforcent de donner le meilleur service possible à leurs clients et à la population qui relève de leur compétence.

Toutefois, il est logique de prétendre qu'il y ait danger pour cette partie de la province de Québec située dans cette région, de ne pas être servie adéquatement au point de vue expansion industrielle. La «gérance», étant située dans une autre province, il est plausible que des conflits surgissent qui, en définitive, ne serviront pas les meilleurs intérêts économiques de nos chemins de fer et des régions concernées.

Au fait, peut-on espérer que la population rurale du secteur que je viens de mentionner puisse régler rapidement les nombreux problèmes qui sont de son domaine, comme les questions de drainage, de passages à niveau, de pontceaux, et autres?